

NOUVEAUX RYTHMES, NOUVEAUX HORAIRES !

SCOLAIRE

Jean de la Fontaine - Gérard Philippe - Jacques Gillet

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 16h30

Prieuré - Val joyeux - Clos Crozatier

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h25 à 11h55 et 13h55 à 16h25*

*la municipalité a souhaité décaler de 5 minutes les écoles maternelles, afin de faciliter la vie des familles devant accompagner leurs enfants.



PÉRISCOLAIRE

Maternelles

Accueil du matin : 7h à 8h15

Accueil du soir : 16h25 à 19h

Élémentaires

Accueil du matin : 7h à 8h20

Accueil du soir : 16h30 à 19h

Mercredi : Journée (7h à 19h) ou matin + repas (7h à 13h30)

Possibilité de récupérer les enfants entre 13h et 13h30.



ÉTUDES SURVEILLÉES (À L'EXCEPTION DES CP)

(du CE1 au CM2 en fonction des places disponibles)

Lundi, mardi et jeudi : 16h30 à 18h

Possibilité de « passerelle » avec les accueils de loisirs dès 18h.



LES HORAIRES ÉVOLUENT, LES TARIFS AUSSI !

Les nouveaux tarifs ont été calculés en appliquant le taux d'inflation sur chacune des années entre 2014 et 2018 et donc sans tenir compte de la revalorisation appliquée lors de la réforme des rythmes scolaires de 2014.



TARIFS DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À COMPTER DE SEPTEMBRE 2018

	A	B	C	D	E	F
Restauration maternelle et primaire	1.50 €	1.77 €	2.46 €	3.80 €	4.54 €	4.64 €
Restauration Protocole Allergie individualisé* (PAI)	0 €	0.27 €	0.96 €	2.28 €	3.03 €	3.09 €
Accueil périscolaire matin : 7h à 8h20	1.10 €	1.32 €	1.77 €	1.99 €	2.19 €	2.26 €
Accueil périscolaire soir : 16h30 à 19h	1.67 €	2.66 €	3.56 €	3.97 €	4.43 €	4.57 €
Passerelle : après l'étude	1.20 €	1.32 €	1.58 €	1.70 €	1.82 €	1.91 €
Étude pour les écoles primaires	2.97 €	2.97 €	2.97 €	2.97 €	2.97 €	3.03 €
Mercredi matin + repas	3.61 €	5.04 €	7.58 €	8.65 €	10.09 €	10.62 €
Mercredi matin + repas (protocole enfants allergiques)	2.36 €	3.79 €	5.23 €	7.38 €	8.85 €	9.38 €
Journée complète avec repas (mercredis et jour de vacances scolaires)	5.53 €	7.73 €	9.95 €	13.27 €	15.47 €	16.00 €
Journée complète avec repas (protocole enfants allergiques)	3.61 €	5.81 €	8.03 €	11.34 €	13.56 €	14.02 €
Montant du quotient Villepreusien	< 332	332-442.99	443-553.99	554-664.99	> 665	-
Montant du quotient non Villepreusien	-	-	-	-	< 665	> 665

* PAI = pour les familles apportant un panier repas dans le cadre d'une allergie alimentaire.
Le PAI doit être validé par le médecin scolaire

